

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 4 juin 2021 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE 7 MAI 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 7 mai 2021.

2. MP ACHAT SERVEUR NAS – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Achat de serveur NAS pour backup" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit OPEN IT, rue des Carmes, 5 à 5000 Namur, pour le montant d'offre contrôlé de € 4.308,04 hors TVA ou € 5.212,73, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/742-53.

3. MP ACHAT ANTIVIRUS – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du lot 2 du marché "Achat de licences logiciels", à savoir l'achat de 200 licences antivirus, à la société COMPUTERLAND SA, avenue de l'Informatique, 9/A à 4432 Alleur, pour le montant d'offre contrôlé de € 1.275,58 hors TVA ou € 1.543,45, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/742-53.

4. MP REMPLACEMENT PORTES SECTIONNELLES GEDINNE – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande du marché "Remplacement de 5 portes sectionnelles à la caserne de Gedinne" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit HORMANN BELGIUM NV, Vrijheidweg 13 à 3700 Tongeren, pour le montant d'offre contrôlé de € 18.185,00 hors TVA ou € 22.003,85, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2021, article 351/723-60.

5. MP IMPRESSION ET ENVOI COURRIER – ATTRIBUTION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le rapport d'examen des offres du 2 juin 2021 et de le considérer comme partie intégrante de la présente délibération ; D'attribuer le marché au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du coût), soit QUADIENT SA, Ikaroslaan, 37 à 1930 Zaventem, pour le montant d'offre contrôlé de € 36.775,99 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2021, article 351/123-07.

6. ACHAT MATÉRIEL COVID – BONS DE COMMANDE DU COMMANDANT – INFORMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de prendre acte des bons de commande n° 430, 431 et 538 des 20 avril et 17 mai 2021 pour l'achat de 1.000 masques FFP2/FFP3 auprès de la société Koczyba gmbh, pour un montant de 4.124,54 €, pour l'achat de 550 combinaisons et vestes de protection auprès de la société COVARMED FARMA Sprl, pour un montant de 8.143,30 € TTC, et pour l'achat de 265 boîtes de gants nitrile auprès de la société Koczyba gmbh, pour un montant de 4.617,36 € ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2021, article 351/124-01.

7. FACTURATION AMU – RÉCLAMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir la facture n° A21-02263 d'un montant de 61,41 € et d'accorder un étalement du paiement.

8. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER STAGIAIRE - DÉMISSION VOLONTAIRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'acter la démission d'un sapeur-pompier volontaire stagiaire au Poste de secours d'Yvoir à la date du 30 juin 2021.

9. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SAPEUR-POMPIER STAGIAIRE - DÉMISSION VOLONTAIRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'acter la démission d'un sapeur-pompier volontaire stagiaire au Poste de secours de Philippeville à la date du 30 juin 2021.

10. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – RÉSERVE DE RECRUTEMENT DE SECOURISTES-AMBULANCIERS – DÉSIGNATION JURY

Ce point est reporté.

11. RÔLE DE GARDE OFFICIER – EXERCICE D'UNE FONCTION INFÉRIEURE – INFORMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de confirmer la décision du Commandant de ne plus autoriser les officiers volontaires à prêter une garde comme sous-officier.

12. ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE ZONE DU 18 JUIN 2021

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone fixe l'ordre du jour du Conseil de zone du 18/06/2021.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

